que l'imagination gracieuse et le cœur tendre de Fra Angelico ne lui ont jamais permis d'exprimer les passions violentes?

Étienne (LA LAPIDATION DE SAINT), tapisserie exécutée d'après un carton de Raphaël; palais du Vatican. Le saint, tombé à genoux, contemple avec extase l'apparition céleste. Derrière lui, un homme lève une lourde pierre pour le frapper; six autres lapidateurs, et Saul gardant les habits, complètent cette composition, qui a été gravée par Mich. Sorello et par R. Dalton (1753). L'esquisse originale, différant quelque peu de la tapisserie, est conservée dans la collection Albertine, à Vienne; elle a été gravée par A. Bartsch (1787) et lithographiée par Pilizotti. Souvent on cite une gravure de l'école de Marc Antoine comme traduisant une première esquisse de Raphaël pour la *Lapidation de saint Etienne*, mais elle n'a aucun rapport avec l'*arazzo* (tapisserie) du Vatican. Zani croit qu'elle est de Martino Rota. Marelli en a fait une copie.

Étienne (LE MARTYRE DE SAINT), tableau de Jules Romain; dans l'église de Saint-Etienne, à Gênes. Cette peinture célèbre fut donnée par le cardinal de Médicis, depuis Léon X, non à la république de Gênes, comme beaucoup d'auteurs l'ont prétendu, mais à un abbé commendataire de Saint-Etienne; si même nous en croyons Vasari, cet abbé aurait commandé directement cet ouvrage à l'artiste. On a prétendu aussi que Raphaël aurait fourni à son élève le dessin, sinon de la totalité de la composition, au moins de la partie supérieure; mais c'est là une supposition toute gratuite. Un des *Guides de Gênes* fait un éloge excessif de cette peinture; nous y lisons: « On voit dans cette église un des plus beaux tableaux que l'on connaisse; le sujet est la *Lapidation de saint Etienne;* le martyr contemple le ciel ouvert. Pour connaître toutes les beautés de ce tableau, il faut le considérer en détail; la composition en est solide, noble et majestueuse, l'action des bourreaux est furieuse et pleine d'expression, l'attitude du saint remplie de résignation et de piété; le clair-obscur y est bien ménagé; c'est le chef-d'œuvre de Jules Romain. » Suivant un *Guide* moins enthousiaste, celui de M. du Pays (1868), « cette peinture est d'un coloris noir et dur que les restaurateurs ont sans doute désaccordé; elle s'enfume d'ailleurs tous les jours à la fumée des cierges de l'autel. » Ce tableau a été transporté à Paris, sous le premier empire, et la tête du saint a été restaurée à cette époque par Girodet (d'autres disent par David). Il a été gravé par Giuseppe Craffonara.

Étienne (LA LAPIDATION DE SAINT), tableau d'Annibal Carrache. Le Louvre possède sur le même sujet deux compositions attribuées au célèbre maître bolonais. L'une, qui a été gravée par Etienne Baudet, en 1677, représente le saint agenouillé sur une petite éminence, les bras étendus, les yeux tournés vers le ciel; un soldat, ayant un casque et une cuirasse, soulève des deux mains la pierre qu'il va lancer sur la tête du martyr; d'autres Juifs prennent part à cette action sauvage; le jeune Saul, assis à terre, garde leurs vêtements. Un ange apporte à Etienne la palme et la couronne. Les cieux ouverts laissent voir le Père éternel appuyé sur un globe, Jésus-Christ et des anges.

Dans l'autre composition, la scène se passe au pied d'une tour; les bourreaux sont au nombre de sept; plusieurs spectateurs assistent à ce drame sinistre, les uns debout, les autres assis. Dans le fond s'étendent les remparts de la ville, dont une porte est ouverte. Ce tableau a été gravé par Guillaume Château, par Queverdo et Niquet (*Musée Filhol*, pl. 673). Il fut apporté de Rome par le marquis de Rambouillet et donné à Louis XIV par le duc de Montausier. Quelques critiques y ont vu une œuvre de l'Albane.

Étienne (LA PRÉDICATION, LE MARTYRE ET L'ENTERREMENT DE SAINT), triptyque de Rubens; musée de Valenciennes. Cette magnifique peinture, exécutée en 1623 pour l'abbaye de Saint-Amand, est une des œuvres qui donnent le mieux l'idée de la puissance du génie de Rubens. La composition centrale représente la lapidation de saint Etienne. Le glorieux martyr s'est affaissé sous les coups; mais, si son attitude révèle la faiblesse et les souffrances physiques, son visage tourné vers le ciel exprime sa force morale, sa résignation, sa foi et son espoir dans le Dieu qu'il confesse. Les deux volets qui accompagnent cette grande toile représentent, celui de gauche la prédication du saint, celui de droite la remise de son corps aux chrétiens, qui vont le déposer dans le tombeau. Sur les volets refermés est peinte l'*Annonciation*. Ces trois compositions secondaires sont fort belles et dignes du tableau principal. « Que de force, d'éclat et d'ampleur! a dit au sujet de ce chef-d'œuvre M. de Pesquidoux (*Voyage artistique en France*); quelle intensité de ton! quelle richesse de couleurs! quelle harmonie splendide! Cette toile rayonne et caresse le regard comme les peintures dorées du Titien. Les couleurs les plus bizarres et les plus violentes, le bleu, le vert, le rouge, se juxtaposent sans nuances intermédiaires, et cependant elles se fondent avec une harmonie enchanteresse et un éclat sans pareil. Et en même temps que de mouvement! quelle vie! quelle furie! Michel-Ange n'a pas d'attitudes ou d'anatomies plus énergiques. Il semble que Rubens ait voulu réunir dans un seul cadre les qualités diverses des grands peintres italiens. Dans ce tableau, les défauts habituels du maître ont presque disparu, ou du moins, par la nature du sujet, ils ont perdu leur côté choquant. La trivialité des types familiers à Rubens n'est point déplacée dans une toile où il a mis en scène des hommes féroces et bas, appartenant à la lie de la populace juive. » Ce triptyque, dont les figures sont plus grandes que nature, a été rentoilé en 1764, puis restauré de nouveau en 1838 par MM. Roehn et Jacquinot. Il existe des traces malheureusement trop évidentes de ces restaurations. Le *Martyre de saint Etienne* a été gravé par Tassaert.

Étienne (LE MARTYRE DE SAINT), tableau de Charles Le Brun; musée du Louvre. Le jeune saint, renversé sur le dos, écarte les bras et regarde le ciel, d'où jaillit une lumière brillante et où apparaissent Dieu le Père, Jésus-Christ avec sa croix et des anges apportant la couronne et la palme du martyre. Quatre Juifs entourent le martyr: l'un, coiffé d'un turban, le saisit d'une main par sa tunique et s'apprête à le frapper avec une pierre qu'il lève de l'autre main; un second le tient par l'épaule; les deux autres, debout derrière lui, brandissent d'énormes pierres pour l'assommer. Un jeune homme, Saul, assis près de là, semble exciter les meurtriers. Une femme émue, tenant un enfant dans ses bras, et un vieillard à mine austère assistent à cette scène.

Ce tableau, signé et daté de 1651, fut exécuté par Le Brun pour la confrérie des orfèvres, qui en fit présent au chapitre de Notre-Dame de Paris. Il a été gravé par G. Edelinck, E. Picart, G. Audran, Brissart, Duflos, Pécoul, Bazin, Gantrel, Tardieu, etc. Dans la gravure de Pécoul, les figures du Père éternel et du Christ ont été supprimées, sans doute en raison de l'anachronisme que nous avons signalé dans notre *Iconographie* de saint Etienne. Le tableau, du reste, fait honneur à Le Brun: la tête du saint a une belle expression de foi et de résignation; les bourreaux semblent pleins de férocité; ceux qui se tiennent debout à gauche et qui ont le torse nu sont savamment dessinés.

Étienne portant des secours à une pauvre famille (SAINT), tableau de Léon Cogniet; église Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris. Dans une chambre misérable est étendu sur un lit de paille un vieillard exténué par les privations, demi-nu, dont les pieds sont à peine recouverts par une étoffe grossière. A son chevet est une jeune femme, sa fille sans doute. Saint Etienne, debout au milieu de la pièce, montre au vieillard le pain contenu dans une corbeille que portent les deux jeunes garçons qui l'accompagnent.

Cette peinture, qui a paru pour la première fois au Salon de 1827 et qui a figuré à l'Exposition universelle de 1855, est un des bons ouvrages de M. Cogniet. Voici comment Jal l'a appréciée dans ses *Esquisses sur le Salon de 1827*: « Le style de ce morceau est gracieux et énergique à la fois. Le dessin est élégant, mais sans recherche, correct d'ailleurs et bien loin de ce mépris des formes qu'on affecte aujourd'hui, par une contradiction singulière avec la propension qu'on a pour la reproduction scrupuleuse de la nature. L'effet général du *Saint Etienne* est calme; la couleur est vierge de manière; elle a de la solidité et ne manque pas d'éclat dans les têtes. La touche de M. Cogniet est large, facile; elle est douce ou vigoureuse, selon qu'elle arrondit le front adolescent d'un des suivants d'Etienne ou qu'elle modèle le torse et la face décharnés du vieux soldat. »

Étienne martyr (SAINT), tableau d'Eugène Delacroix; Salon de 1853. Le protomartyr, encore revêtu de son habit de diacre, est étendu près des remparts crénelés de Jérusalem, à l'endroit même où il a été lapidé. Des disciples viennent pieusement relever son cadavre; une femme étanche le sang répandu avec un linge qui va devenir une relique sainte. « Il y a dans ce tableau des inventions admirables, a dit M. Paul Mantz. Delacroix, qui ne néglige aucun moyen d'émouvoir, a associé le paysage au deuil de la scène qu'il a retracée. Rien n'est lugubre comme les sévères profils de la muraille fuyante, et cette campagne infinie dont le soir estompe les lointains vaporeux, et ce ciel livide tout rayé de bandes d'un violet sanglant. Il y a dans le groupe des disciples qui ramassent le cadavre une sorte de tendresse empressée; il semble que chacun s'étudie à ne pas froisser cette chose inerte qui ne sent plus. Les mains de quelques-uns de ces personnages et leurs pieds sont malheureusement d'une forme très-lâchée. Delacroix s'est montré particulièrement attentif dans le dessin du corps du martyr. Il en a brisé les membres, il en a distendu les muscles, il a mis enfin cette lourdeur, cette gaucherie, pour ainsi dire, qui n'appartiennent qu'à la mort; aussi l'effet général est-il saisissant. Ce tableau, c'est la douleur même. »

Étienne (ORDRE DE SAINT-), fondé en Toscane (1562) par le grand-duc Côme de Médicis, en souvenir de la bataille de Marciano, qu'il avait gagnée le jour de la Saint-Etienne, en 1554, sur les Français, commandés par le maréchal de Strozzi. Il imposa aux chevaliers la règle de Saint-Benoît et leur donna pour mission de défendre la religion catholique. Pie IV approuva ces dispositions, confirma l'ordre et reconnut le grand-duc de Toscane en qualité de grand maître. Longtemps les chevaliers se distinguèrent par leur bravoure dans les expéditions contre les infidèles; on calcula que, vers 1678, ils avaient déjà délivré plus de 6,000 chrétiens et plus de 15,000 esclaves. La grande chancellerie de l'ordre se trouvait à Pise. Un de leurs derniers faits d'armes fut la défense de Venise, en 1684, contre les Turcs. Avec la disparition de leurs ennemis, les chevaliers furent condamnés au repos, et l'ordre tomba dans un oubli complet. Le 22 décembre 1817, le grand-duc Ferdinand III prit pourtant le parti de le relever et le divisa en quatre classes: les prieurs grands-croix, les baillis grands-croix, les chevaliers commandeurs et les chevaliers; ces derniers se subdivisent encore en chevaliers de justice et en chevaliers de grâce. Pour être admis dans l'ordre, il fallait faire preuve de quatre quartiers de noblesse du côté paternel et du côté maternel, et justifier d'un certain revenu en propriétés foncières, pour fonder une commanderie qui est un majorat héréditaire dans la famille du titulaire. Outre ces commanderies qu'on peut fonder, il y en a aussi d'autres, nommées commanderies *di grazia*, qui sont distribuées par le grand-duc à titre de récompense. Ces commanderies retournent à l'ordre lorsque celui qui en est gratifié meurt. Il faut, comme première et indispensable condition, pour être admis dans l'ordre, professer la religion catholique. Les insignes de l'ordre sont: une croix émaillée rouge, bordée d'or, anglée de fleurs de lis d'or, à quatre branches et huit pointes, et surmontée d'une couronne royale. Les deux classes de grands-croix portent la décoration en sautoir, les commandeurs et les chevaliers la mettent à la boutonnière. Les quatre classes portent une plaque analogue à la croix sur le côté gauche de la poitrine; les membres de l'ordre ont, en outre, un costume militaire. Le ruban est rouge-feu. Depuis la récente unification de l'Italie sous le sceptre de Victor-Emmanuel, l'ordre n'a plus été conféré et va probablement disparaître.

Étienne-du-Mont (SAINT-), une des plus intéressantes églises de Paris, située sur la place Sainte-Geneviève, à côté du Panthéon. Philippe-Auguste ayant englobé la montagne Sainte-Geneviève dans la nouvelle enceinte de Paris, les Parisiens se portèrent en foule sur ce territoire mis à l'abri des attaques extérieures, et y construisirent un grand nombre de maisons. Bientôt la crypte de Sainte-Geneviève, qui leur servait d'église paroissiale, devint trop étroite pour les besoins religieux de la paroisse du Mont, dont la population augmentait sans cesse, et il fallut songer à élever une nouvelle église. Vers 1220, l'abbé de Sainte-Geneviève donna, à cet effet, un terrain contigu à l'église de l'abbaye, et l'évêque de Paris ayant accordé son autorisation, on construisit, sur le côté septentrional de la basilique abbatiale, une église qui fut placée sous le vocable de saint Etienne, premier martyr. L'église Saint-Etienne dépendait complètement de l'église Sainte-Geneviève; elle n'avait pas d'entrée particulière; on ne pouvait y accéder que par le portail de l'église de l'abbaye.

En 1491, l'accroissement incessant du nombre des habitants de la paroisse rendit nécessaire la reconstruction de l'église Saint-Etienne. Au lieu d'agrandir l'édifice, on le rebâtit complètement, sur un plan beaucoup plus vaste. Toutefois, les travaux ne furent entrepris que sous le règne de François Ier, en 1517. On commença par l'abside; le chœur fut terminé en 1538. Dès l'an 1541, l'œuvre était tellement avancée, que l'évêque de Mégare y vint, comme délégué de l'archevêque de Paris, célébrer la bénédiction des autels. La construction de Saint-Etienne, où le style gothique à sa dernière période se mêle à l'architecture de la Renaissance, se continua sous les règnes de Henri II et de Charles IX. L'abbé de Sainte-Geneviève s'était d'abord opposé à ce que la nouvelle église eût une porte particulière; avec le temps, cette difficulté s'aplanit, et, en 1610, Marguerite de Valois, femme divorcée de Henri IV, posa la première pierre du portail, qui ne fut terminé qu'en 1617. Les charniers qui enveloppent le chevet de l'église avaient été construits en 1606. La chapelle de la Vierge, au rond-point, a été rebâtie vers 1660. Jean-François de Gondi célébra en grande pompe la dédicace de l'église le 25 février 1626. Pendant la cérémonie, deux jeunes filles tombèrent du haut des galeries du chœur sans se faire aucun mal et sans causer aucun accident. On ne manqua pas de crier au miracle, et le souvenir de ce fait est conservé par une inscription en marbre noir, encastrée dans le mur du bas-côté septentrional, près de l'entrée de l'église. Sous le règne de Charles IX, un jeune homme, ayant arraché l'hostie des mains d'un prêtre officiant dans l'église Saint-Etienne, fut condamné à avoir le poing coupé, à être pendu et étranglé, et son corps brûlé en la place Maubert. En expiation de ce sacrilége, il fut fait une procession générale, à laquelle le roi, la reine mère, Catherine de Médicis, et toute la cour assistèrent, portant à la main un cierge de cire blanche. Pendant le siècle dernier, le clergé de Saint-Etienne-du-Mont se distingua par son intolérance, dans l'affaire des billets de confession. Un curé de cette église fut banni pour avoir désobéi aux ordres du parlement, en lutte avec l'archevêque Christophe de Beaumont, soutien dévoué des jésuites. Rappelons encore que ce fut dans l'église Saint-Etienne-du-Mont que l'archevêque Sibour tomba, le 3 janvier 1857, sous le couteau du prêtre Verger.

Production élégante de l'alliance du style gothique et du style de la Renaissance, l'église Saint-Etienne-du-Mont, placée au sommet de la montagne Sainte-Geneviève, offre un des points de vue les plus saillants et des plus remarquables du panorama de Paris. L'édifice est soutenu, à l'extérieur, par des contre-forts surmontés de clochetons et de pyramides; des chimères et d'autres animaux fantastiques, servant de gargouilles, rayonnent tout autour de la toiture. Une triple rangée de fenêtres garnies de meneaux, les unes en ogive, les autres en plein cintre, percent les murs des chapelles, des collatéraux et de la nef principale. Sur le côté septentrional de la nef s'élève une tour svelte, légère, originale, surmontée d'un lanternon, où se trouve la cloche de l'horloge. Les baies et les ornements de l'étage inférieur de cette tour appartiennent au style gothique; l'étage supérieur, reconstruit et surélevé vers 1625, est percé de longues ouvertures en plein cintre.

« Le grand portail occidental (XVIIe siècle) se distingue, dit M. Guilhermy, par l'originalité de sa forme et par la belle exécution de sa sculpture. Il a perdu les statuettes de ses niches, les figures et les armoiries des tympans et des frontons. Les balles ne l'ont pas épargné non plus dans les dernières années de nos luttes civiles. Au premier ordre, quatre colonnes composites soutiennent un fronton triangulaire; les fûts sont cannelés et coupés, de distance en distance, par des banderoles historiées de rosaces et de palmettes, comme on en voit aux colonnes de l'ordre inférieur du dôme des Tuileries. La facture des chapiteaux est excellente. Les guirlandes qui accompagnent les colonnes, les rinceaux des frises et des encadrements, les modillons et les rosaces du fronton, sont remarquables par l'ampleur du style et par le fini du travail. Dans la région supérieure de la façade, une rose à compartiments s'inscrit sous un fronton demi-circulaire; une seconde rose est percée dans le pignon, dont la décoration comprend aussi des pilastres cannelés et des vases richement ciselés. Deux petites portes et des fenêtres à meneaux s'ouvrent dans les parties latérales. » Le charnier, construit au chevet de l'église, est disposé en forme de cloître; ses arcades, soutenues par des pilastres doriques, entourent une cour qui était autrefois le petit cimetière.

L'église Saint-Etienne-du-Mont comprend une grande nef, accompagnée de collatéraux et de chapelles. L'architecte, gêné par le voisinage de l'église Sainte-Geneviève et des dépendances de l'abbaye, a été obligé de donner à la nef un axe différent de celui du chœur; ce défaut d'alignement est assez visible. Les voûtes ogivales de la nef et des bas-côtés sont d'une grande hardiesse; elles s'appuient sur de gros piliers ronds, unis entre eux par des arcs bordés de balustres, qui forment une sorte de tribune étroite. Les voûtes de l'église, surtout dans le transsept, sont croisées de nervures qui se réunissent en clefs pendantes, d'un travail élégant; la clef centrale a plus de 4 mètres de saillie en dehors du mur de la voûte. Des chapelles règnent tout autour de l'église. Ce qui frappe et étonne tout d'abord, quand on entre dans Saint-Etienne-du-Mont, c'est le jubé, qui est un véritable chef-d'œuvre. L'arc très-surbaissé de ce jubé, jeté avec une légèreté extraordinaire au travers du chœur, les tourelles à jour qui contiennent les escaliers en spirale, les rampes suspendues, sont dessinés et sculptés avec un art parfait et une délicatesse inouïe; ce jubé est, pour ainsi dire, une dentelle de pierre; c'est, du reste, le seul qui existe encore à Paris. Le buffet d'orgues et la chaire sont très-remarquables. Saint-Etienne possède une riche collection de vitraux précieux; les plus beaux sont dus à Pinaigrier et à Cousin. Neuf de ces verrières, qui avaient d'abord été posées sous les arcs du charnier, ont été réunies dans une des chapelles absidales. Notre cadre restreint ne nous permet pas de donner une description détaillée de ces intéressants vitraux; nous dirons, toutefois, que, si l'on en croit Sauval, le vitrail de la première chapelle du chœur, au midi, représentant l'allégorie du pressoir mystique, contient les portraits fort exacts du pape Paul III, de Charles-Quint, de François Ier, de Henri VIII, du cardinal de Châtillon et d'autres personnages historiques. Nous signalerons encore le grand vitrail de l'*Apocalypse*, placé dans le collatéral nord de la nef, et les verrières des cinq fenêtres hautes de l'abside, qui sont les plus anciennes de l'église; elles représentent les *Apparitions de Jésus ressuscité aux disciples d'Emmaüs, à la Madeleine, à la Vierge, à saint Pierre, aux trois Marie.*

On conserve dans une des chapelles absidales de Saint-Etienne-du-Mont le cercueil de pierre dans lequel le corps de sainte Geneviève avait été déposé. Ce cercueil, qui était demeuré vide quand les restes de la sainte furent placés dans une châsse, fut retrouvé, lors des fouilles faites en 1801, dans la crypte de l'église abbatiale de Sainte-Geneviève, avant la démolition de cet antique édifice. Le tombeau de la patronne de Paris, seule relique qui reste d'elle, est le but d'un pèlerinage très-suivi; il est sans cesse entouré de cierges allumés, et de nombreux *ex-voto* couvrent les murs de la chapelle où il est déposé.

Les restes du grand philosophe Pascal, le corps du poëte Jean Racine, d'abord inhumé dans l'abbaye de Port-Royal, reposent dans un caveau de la chapelle de la Vierge. La pierre sur laquelle se trouve l'épitaphe de Racine, composée par son ami Boileau, a été retrouvée, en 1808, parmi d'autres débris de l'abbaye de Port-Royal; elle faisait partie du dallage d'une misérable église de village; elle a été fixée, à côté de l'inscription de Pascal, contre le mur du collatéral du chœur, vers le midi. Antoine Lemaistre et Isaac Lemaistre de Sacy, son frère, membres de la société de Port-Royal; Eustache Lesueur, le peintre le plus gracieux de l'école française; Joseph Pitton de Tournefort, illustre naturaliste, reposent aussi sous les dalles de l'église Saint-Etienne-du-Mont.

ÉTIENNE (saint), dit **le Jeune**, né à Constantinople vers 713, martyrisé dans la même ville en 766. Il était, depuis 743, abbé du monastère de Saint-Auxence en Bithynie, lorsque, en 755, il renonça à cette dignité pour faire pénitence dans une cellule si étroite qu'il ne pouvait s'y mouvoir ou même se lever sur ses pieds. Pour tout vêtement il porta, à partir de ce moment, une peau de mouton fort mince, serrée par une chaîne de fer. Constantin Copronyme donna l'ordre de le reléguer dans la Proconèse, puis de le ramener à Constantinople, où il le fit mettre à mort parce qu'il avait refusé d'embrasser les erreurs des iconoclastes. On célèbre sa fête le 28 novembre, jour anniversaire de sa mort.

ÉTIENNE DE MURET (saint), fils d'un vicomte de Thiers, en Auvergne, né en 1048, mort en 1124. Son histoire a été fort embellie par les hagiographes, et il est devenu assez difficile de distinguer la vérité parmi les fables que l'on a créées à son sujet. Il paraît cependant certain qu'il eut tout jeune pour maître Milon, depuis archevêque de Bénévent, qu'il suivit en Italie (1074), et qu'après avoir visité Rome il revint en France, dans sa famille. Poussé par son ardeur religieuse, il se retira peu après dans la solitude de Muret, près de Grandmont (Limousin), s'y bâtit une cabane, s'adonna à toutes sortes d'austérités et acquit une grande réputation de sainteté, qui attira auprès de lui des disciples, lesquels formèrent, vers 1080, le noyau de l'importante communauté religieuse de Grandmont. Suivant les écrivains légendaires, il se fit tant de miracles après sa mort et il vint tant de pèlerins à son tombeau que les frères de son ordre durent le menacer de jeter ses os à la rivière s'il continuait de troubler ainsi leur solitude. Le saint, intimidé, resta tranquille depuis. Clément III le canonisa en 1189. Sa fête est fixée au 8 février. Les *Maximes et instructions* d'Etienne de Muret, recueillies par son disciple Hugues de Lacerta, ont été publiées en latin avec une traduction française (Paris, 1704-1707, in-12). La règle monastique publiée sous son nom paraît être d'un autre de ses disciples, Pierre de Limoges.

ÉTIENNE (saint), dit **Harding**, abbé de Cîteaux, né en Angleterre vers 1060, mort à Cîteaux en 1134. Il acheva ses études à l'Université de Paris, fit ensuite un voyage à Rome, résolut de réformer l'ordre de Saint-Benoît, fut l'un des fondateurs du monastère établi à Cîteaux en 1098, en devint d'abord prieur (1099), puis fut élu abbé en 1109. L'arrivée du célèbre Bernard avec une trentaine de gentilshommes tira l'abbaye de l'état précaire où elle avait d'abord langui. A partir de ce moment, le nombre des religieux s'accrut d'une façon extraordinaire, et Etienne dut fonder de nouvelles abbayes, dont les quatre premières, appelées *filles de Citeaux*, sont celles de La Ferté (1113), de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond. Lorsque, quelque temps avant sa mort, le pieux fondateur de cet ordre fameux donna sa démission d'abbé, le nombre des maisons de sa réforme s'élevait à quatre-vingt-dix. Etienne fut canonisé au XVIIe siècle. On a de lui deux lettres à saint Bernard, et on lui attribue le *Livre des us de Citeaux*, qui a été publié à Paris en 1664. Ce fut saint Etienne qui établit dans les couvents de son institut l'usage des assemblées ou chapitres généraux.

II. ETIENNE, *papes.*

ÉTIENNE Ier (saint), pape, né à Rome, mort en 257. Il avait été diacre de l'Eglise de Rome lorsqu'il succéda à saint Lucien en 253. Tout son pontificat se passa dans des querelles avec des hérétiques: Marcien, évêque d'Arles; Basilide, évêque de Merida, accusés d'être libellatiques, etc. Au sujet du baptême des hérétiques, il eut à soutenir une vive controverse avec saint Cyprien et quelques autres évêques. La tradition de la plupart des Eglises prescrivait de recevoir tous les hérétiques par la seule imposition des mains, sans les rebaptiser, pourvu qu'ils eussent reçu le baptême avec de l'eau et au nom des trois personnes de la Trinité. Etienne soutint cette opinion contre saint Cyprien, qui voulait un nouveau baptême, et la question fut solennellement décidée dans le sens du pape, mais seulement après sa mort, par le concile de Nicée. Ce pontife paraît avoir été victime de la persécution ordonnée par Valérien. L'Eglise l'honore le 2 août.

ÉTIENNE II, pape, né à Rome, mort en 752. Il était cardinal-prêtre lorsque, à la mort de Zacharie, il fut élu pour lui succéder, le 27 mars 752. Mais, deux jours après, il mourut, avant d'avoir été consacré, d'une attaque d'apoplexie, de sorte que plusieurs écrivains ecclésiastiques ne l'ont point compté au nombre des papes.

ÉTIENNE III, que l'on désigne plus ordinairement sous le nom d'**Etienne II**, né à Rome, mort en 757. Il était diacre-cardinal lorsqu'il fut élevé au souverain pontificat, à la mort soudaine d'Etienne II (752). Menacé par Astolphe, roi des Lombards, et n'ayant pu obtenir la protection de Constantin Copronyme, il vint en personne implorer le secours de Pépin le Bref (753). Après avoir passé l'hiver à l'abbaye de Saint-Denis, où il sacra Pépin, la reine Bertrade et leurs deux fils, Charles et Carloman, le pape défendit, sous peine d'excommunication, à tous les seigneurs francs de se donner des rois d'une autre race. Le pape reçut du roi la promesse de lui livrer toutes les villes qu'il prendrait sur Astolphe. Bientôt après, Pépin franchit les Alpes et assiégea dans Pavie Astolphe, qui, pour obtenir la paix, promit de reconnaître la suzeraineté des Francs, de leur payer tribut et de restituer Ravenne avec plusieurs autres villes. Mais Pépin fut à peine revenu en France que le roi des Lombards, oubliant ses promesses, marcha sur Rome, où Etienne était retourné. Le pape, en présence de ce nouveau danger, fit de nouveau appel à l'assistance du roi des Francs. Celui-ci passa encore une fois les Alpes, assiégea Pavie et força Astolphe à renoncer aux villes de l'exarchat de Ravenne, de la Pentapole, du duché de Rome, etc., dont il s'était emparé et qui appartenaient à l'empire grec. Il ne les restitua pas toutefois à l'empereur Constantin Copronyme, qui les réclama en vain, et les donna au souverain pontife (v. ASTOLPHE). C'est sur cette donation, au moins irrégulière, que les papes ont toujours appuyé leurs prétentions au gouvernement temporel. En 756, Astolphe mourut et eut pour successeur Didier, duc de Toscane, qui reconnut au pape la souveraineté de l'exarchat. Etienne III mourut après un pontificat de cinq ans et quelques mois. Ce fut lui, dit-on, qui, pendant son séjour en France, y introduisit le chant romain. On a de lui quelques *Lettres* et un *Recueil de constitutions canoniques.*

ÉTIENNE IV, pape, né en Sicile, mort en 772. Il avait été chanoine de Saint-Jean de Latran, se trouvait moine dans le monastère de Saint-Chrysogone, et s'était fait remarquer par sa science, par la pureté de ses mœurs, lorsque, treize mois après la mort de Paul Ier, il fut élu souverain pontife (768). Il s'opposa inutilement, et pour des raisons toutes politiques, au mariage projeté entre Charlemagne et Hermengarde, fille de Didier, roi des Lombards. Charlemagne brava l'excommunication et accomplit cette union, qui du reste ne fut pas heureuse, car il répudia bientôt la fille de Didier pour cause de stérilité. Sous son pontificat fut tenu, à Saint-Jean de Latran, un concile qui décida que nul ne serait élu souverain pontife s'il n'était prêtre ou diacre, et qui condamna l'antipape Constantin à avoir les yeux crevés. La *Collection des conciles* contient trois lettres d'Etienne IV.

ÉTIENNE V, pape, né à Rome, mort en 817. Il fut élevé au cardinalat par Léon III et élu souverain pontife après la mort de ce dernier, en 816. Etienne, après avoir été intronisé, fit prêter par les Romains serment de fidélité à l'empereur Louis le Débonnaire, ce qui prouve, comme le fait remarquer Fleury, que la souveraineté de Rome n'appartenait point alors au pape; puis il se rendit en France, y sacra Louis et sa femme Hermengarde, et revint à Rome comblé de bienfaits.

ÉTIENNE VI, pape, né à Rome d'une famille noble, mort en 891. Il avait été remarqué par Adrien III, qui l'avait fait sous-diacre et l'avait attaché à sa personne, lorsque, à la mort de ce pontife (886), il fut élevé à la dignité pontificale presque malgré lui. Etienne trouva ses Etats en proie à tous les fléaux, et dut partager tout son patrimoine pour soulager les misères de son malheureux peuple. La donation de Pépin et de Charlemagne lui fut confirmée par Guido, duc de Spolète, qu'il couronna empereur en 891. Ce pape eut avec Léon, empereur de Constantinople, une correspondance au sujet de l'absolution et des dispenses à donner aux prêtres ordonnés par le patriarche schismatique Photius.

ÉTIENNE VII, pape, mort en 897. Il était évêque d'Agnani lorsqu'il succéda à Boniface VI, en 896. Ce pontife est surtout connu par son animosité extraordinaire contre la mémoire du pape Formose. Il fit exhumer son cadavre et, après un simulacre de jugement, lui fit trancher trois doigts et la tête, puis enfin jeter dans le Tibre. De nouvelles violences et la déposition de tous ceux que Formose avait ordonnés soulevèrent à la fin le peuple de Rome, et l'indigne pontife fut emprisonné, puis étranglé, après avoir occupé la chaire de saint Pierre pendant quatorze mois.

ÉTIENNE VIII, pape, né à Rome, mort en 931. Elu souverain pontife après la mort du pape Léon VI, il se fit remarquer par sa douceur et par sa piété, et eut pour successeur Jean XI.

ÉTIENNE IX, pape, né à Rome, mort en 946. Il fut élevé en Allemagne et appelé, en 939, à succéder à Léon VII, grâce à l'appui d'Othon, roi de Germanie. Aussi les Romains, hostiles aux Allemands, se soulevèrent-ils contre lui; mais il parvint à apaiser cette émeute, pendant laquelle il reçut, dit-on, une blessure au visage. A la prière de Louis d'Outre-mer (942), il intervint entre ce prince et ses vassaux rebelles, et fit rentrer ces derniers dans le devoir en les menaçant de l'excommunication.

ÉTIENNE X, pape, né en Lorraine, mort à Florence en 1058. Il s'appelait Frédéric et était frère de Godefroi le Barbu, duc de Lorraine. D'abord archidiacre de Liége, il devint ensuite chancelier de l'Eglise romaine, fut envoyé comme légat à Constantinople, en 1054, puis se retira au Mont-Cassin, dont il devint abbé. Nommé cardinal par le pape Victor II, il fut élu comme successeur de ce pontife en 1057. Etienne tint à Rome plusieurs conciles et se rendit au Mont-Cassin pour y réformer la conduite des moines.

Hildebrand, depuis Grégoire VII, son archidiacre, gouverna l'Eglise sous le nom du pape, et commença dès lors les vigoureuses réformes qu'il devait poursuivre plus tard contre les clercs mariés et les moines paillards. Etienne, avant de mourir, se donna Hildebrand pour successeur, autant du moins que les constitutions de l'Eglise le lui permettaient; mais les cardinaux élurent Nicolas II.

III. ETIENNE, *rois et princes.*

ÉTIENNE Ier ou SAINT ÉTIENNE, premier roi de Hongrie, fils de Geysa, duc des Magyars (dynastie d'Arpad), et de Sarolta, fille de Guyla, l'un des chefs que le duc Taksony avait envoyés à Byzance pour répondre de la trêve conclue avec les Grecs; né en 977, selon quelques-uns, en 979, selon d'autres, mort en 1038. D'après la légende, un ange descendit du ciel pour annoncer à Geysa qu'il lui naîtrait un fils auquel était réservé la gloire de convertir les Hongrois. De son côté, saint Etienne le martyr serait apparu en songe à Sarolta et lui aurait prescrit de donner son nom au fils qu'elle portait dans son sein; ce qui n'empêcha pas le jeune prince de porter le nom de **Vaik.**

Geysa (converti par sa femme en 971) prit soin que son fils fût élevé dans la religion chrétienne, et lorsque saint Adalbert vint en Hongrie, Vaik reçut de lui le baptême et prit dès lors le nom d'Etienne. Ainsi se trouva accompli le songe de sa mère. Le comte Mailath, historien de la Hongrie, fait observer que « l'on n'eût point imaginé de tels songes si l'enfant dont il s'agit ne fût pas devenu un grand homme et n'eût exercé une influence si marquée sur son peuple. » Ajoutons, d'ailleurs, que le grand-père maternel de Vaik portait déjà ce prénom d'Etienne.

Le jeune prince Vaik (ou Etienne) possédait à fond, outre sa langue maternelle, le slavon et le latin. Peu de temps après son baptême, on le maria avec Giselle, princesse de Bavière. Geysa étant mort en 997, son fils, qui venait d'être nommé vayvode, c'est-à-dire duc et général d'armée, prit en main les rênes du gouvernement. Il arrêta aussitôt des mesures pour déraciner l'idolâtrie de ses Etats et pour amener ses sujets à la connaissance de l'Evangile. « Il fesoit lui-même, dit l'abbé Godescard, la fonction de missionnaire et accompagnoit les prédicateurs, et exhortoit les peuples d'une manière fort pathétique à ouvrir leur esprit à la lumière de la vérité qui brilloit à ses yeux. Il s'en trouva qui restèrent opiniâtrément attachés à leurs superstitions, et qui en vinrent même jusqu'au point de prendre les armes pour les défendre. » On verra comment plus loin.

Il envoya une ambassade nombreuse au pape Sylvestre II, qui, en retour, lui conféra par un bref le titre de roi, en y joignant la couronne apostolique. Ce bref commence ainsi: « Sylvestre, le serviteur de Dieu, à Etienne, duc de Hongrie, salut et bénédiction apostoliques. Nous fûmes réjoui de l'arrivée des ambassadeurs de Hongrie, révélée à nous d'avance par la toute-puissance divine... » Ce qui laisserait supposer que Sa Sainteté en a reçu avis dans un songe (?). L'ambassade étant revenue, Vaik fut couronné sous le nom d'Etienne (15 août de l'an 1000). A peine investi de ce double pouvoir, il régla l'ordre de succession au trône et mit en vigueur dans ses Etats la hiérarchie ecclésiastique.

Ses réformes, au point de vue politique, lui ont valu le titre de fondateur de la monarchie hongroise. Il divisa tout le pays en comtés, dont les chefs furent nommés par la couronne, arrangement qui détruisit la féodalité des anciens chefs de tribus, et il conféra à un palatin la dignité de vice-roi pour servir de médiateur entre lui et le peuple. L'assemblée des nobles, convoquée en 1010, reçut ses premières lois écrites, connues sous le nom de *Décrets de saint Etienne*, lois civiles, ecclésiastiques et criminelles. En même temps, des lois spéciales furent édictées par lui contre ceux qui refusaient d'embrasser le christianisme: ils étaient punis de l'esclavage ou de l'exil. D'autre part, un barbare et inintelligible latin devenait la langue officielle du royaume. Le peuple, néanmoins, continuait de demeurer fidèle à ses anciennes croyances, qui se confondaient si intimement avec ses traditions nationales et lui rappelaient la mémoire de ses ancêtres; mais, menacé de plus en plus dans sa liberté, il ne tarda pas à ourdir de toutes parts des projets de révolte contre l'autorité royale. La Hongrie ne fut bientôt plus qu'un vaste champ de bataille; Etienne alors appela des mercenaires étrangers, Allemands et Italiens, pour combattre ses sujets mécontents, et, pour la première fois, le sol magyar fut rougi par l'effusion du sang, *ad majorem Dei gloriam*. La première rencontre décisive entre les rebelles et leur roi eut lieu à Veszprim, où, après une bataille sanglante, le peuple dut subir la loi du vainqueur. Kuba, le chef des mécontents, fut condamné par le roi à être écartelé vif, et les morceaux de son corps furent promenés triomphalement à travers la Hongrie pour stimuler la conversion des infidèles. Dans les ténèbres de la nuit, cependant, des groupes se rassemblaient çà et là, dans les bois et sur les bords des fleuves, adressant des prières à leur dieu *Isten*, entonnant des hymnes aux héros morts, et implorant la colère du ciel sur le prince qui les avait vaincus. Un siècle plus tard, il restait encore des vestiges de l'ancienne foi; car, bien loin d'aider au but qu'elle se propose, toute persécution provoque la résistance et ravive les croyances qu'elle voudrait détruire.

Pour perpétuer le souvenir de la bataille de Veszprim, Etienne fit bâtir à Ofen-Bude, sous l'invocation de la sainte Vierge, une magnifique église, que les rois de Hongrie choisirent depuis pour le lieu de leur sacre et de leur sépulture. Il défendit, sous des peines rigoureuses, les crimes contraires à la religion, tels que la violation du dimanche et des fêtes, les irrévérences dans l'église, la négligence à faire venir les prêtres pour assister les moribonds. De par son ordre, défense fut faite aux chrétiens de s'allier par le mariage avec les infidèles. La postérité, néanmoins, s'est montrée indulgente pour la mémoire de ce prince, influencé, d'ailleurs, par des moines rusés et fanatiques; elle n'a voulu garder de lui que le souvenir attaché à son titre de fondateur de la monarchie hongroise.

Il mourut le 15 août 1038, jour de l'Assomption de la Vierge; c'est à pareil jour qu'il avait été couronné roi trente-huit ans auparavant. La légende raconte qu'il fut escorté dans le ciel par une multitude d'anges, qui se réjouissaient de la société de leur nouveau compagnon, pendant que son peuple était rempli de deuil sur la terre. Elle ajoute ce curieux détail: « Les grands et les petits, les riches et les pauvres, tous se sont mis à pleurer l'espace de trois ans la mort de leur roi; on n'entendait plus ni violon, ni flûte, ni tambour; on voyait des anges planer au-dessus de son tombeau et remplir l'air de musique et de doux parfums; car le roi avait pitié du chagrin de son peuple. » Il fut enterré à Wissembourg. Quand, quarante-cinq ans plus tard, on l'exhuma pour le transporter à l'église d'Ofen, on s'aperçut qu'il lui manquait la main droite. « C'était Dieu qui la lui avait dérobée pour sa propre gloire. »

Etienne Ier ne laissa pas de descendants en ligne directe, son fils Eméric étant mort avant lui. L'Eglise, qui n'est pas ingrate, a placé ce roi parmi ses saints, et l'histoire l'a mis au nombre des grands législateurs. A la mort d'Etienne, le trône de Hongrie fut tour à tour occupé par son beau-frère Pierre-Othon et par Aba, de la dynastie des Arpades.

Étienne (COURONNE DE SAINT). V. COURONNE.

Étienne (ORDRE DE SAINT-), fondé en Autriche par l'impératrice Marie-Thérèse (1764), qui, après avoir déjà institué l'ordre militaire qui porte son nom, voulut en fonder un second, exclusivement consacré à récompenser les services civils. Elle le nomma *ordre du saint et apostolique roi Etienne*, en l'honneur du premier roi de Hongrie, qui avait porté ce nom, et qui avait été canonisé plus tard. Les statuts établissent que la grande maîtrise est unie à perpétuité à la couronne de Hongrie, et que, si c'est une princesse qui occupe le trône, le prince royal devient grand maître. Les membres de l'ordre sont divisés en trois classes: les grands-croix, les commandeurs, les petites-croix ou chevaliers de troisième classe. Une des principales conditions pour obtenir cet ordre est d'être noble; il n'y a même que l'ancienne et haute noblesse qui puisse être nommée dans les deux premières classes; la troisième est pour la noblesse simple. Les preuves de noblesse doivent remonter jusqu'à la quatrième génération. Les grands-croix et les commandeurs occupent un rang élevé dans l'administration et deviennent de droit conseillers privés; les chevaliers sont, s'ils le désirent, créés barons et même comtes, sans aucun frais. La réception des membres se fait avec une grande solennité et la fête de l'ordre est célébrée le

jour de Saint-Etienne. Les officiers administrateurs de l'ordre sont : un aumônier ou prélat, qui est l'archevêque de Gran ; un chancelier de l'ordre, qui est celui de l'Etat ; un trésorier, un secrétaire, un héraut d'armes et un archiviste. La décoration consiste en une croix pattée, émaillée de vert, bordée d'or, avec un écusson rouge portant sur un monticule vert la couronne de Hongrie, surmontée d'une croix patriarcale blanche et entourée de cette devise : *Publicum meritorum præmium* (récompense publique des services). Des deux côtés de la croix sont les initiales M. T. (Marie-Thérèse), et sur le revers de l'écusson, qui est émaillé de blanc, sont les syllabes *Sto. St. Ri. Ap.*, qui signifient : *Sancto Stephano, regi apostolico.* Cette croix est attachée à un ruban rouge liséré de vert, que les grands-croix portent en écharpe de droite à gauche, les commandeurs en sautoir et les chevaliers à la boutonnière. Les grands-croix ont, en outre, une plaque sur le côté gauche de l'habit. Dans les cérémonies, ils sont revêtus d'un costume particulier et portent la décoration suspendue à un collier. Ce collier est en or, et l'on y voit alternativement les lettres M. T., la couronne hongroise et les lettres S. S. (*Sancto Stephano*). Sur le médaillon auquel la croix est suspendue on lit ces mots : *Stringit amore.*

ÉTIENNE II, dit la **Foudre**, roi de Hongrie, né en 1100, mort en 1131. Fils de Kaloman, il lui succéda à l'âge de quatorze ans. A peine monté sur le trône, il porta successivement la guerre dans tous les pays de l'Europe et essaya d'arracher la Dalmatie à la république de Venise, sans que jamais la fortune des armes lui fût propice. Son audace et sa cruauté lui valurent le surnom de *Foudre*, qu'il a conservé dans l'histoire. Il accueillit cependant avec humanité les Kumans, qui, vaincus par les Byzantins, vinrent chercher un refuge chez les Magyars, en 1124. N'ayant pas d'enfants, il désigna pour son successeur Bela l'Aveugle.

ÉTIENNE III, roi de Hongrie, fils de Geysa II, vainqueur de la Transylvanie, mort en 1173. Il prit possession du trône en 1161 et eut pour compétiteur à la royauté son oncle Etienne (gendre de Manuel, empereur de Byzance), qui régna un instant sous le nom d'Etienne IV. Le règne du fils de Geysa est, en outre, marqué par la continuation de la guerre contre Venise. Il eut pour successeur son fils Bela.

ÉTIENNE IV, oncle du précédent et son compétiteur au trône de Hongrie, mort à Semlin en 1166. Il n'était pas aimé des Magyars, à cause des guerres que son ambition leur avait suscitées de la part de son beau-père Manuel, empereur de Byzance. Ses manières grecques, dit une chronique, achevèrent de le leur rendre odieux, et une insurrection générale l'obligea à prendre la fuite pour laisser la place à son neveu Etienne III. On voit par là combien il est difficile de préciser le numéro d'ordre ou chiffre dynastique de ces Etienne, oncle et neveu ; c'est pourquoi certains historiens n'ont reconnu comme roi que ce dernier, fils de Geysa II, et ont réservé la qualification d'Etienne IV au fils de Bela IV, qui lui succéda en 1270, et que l'on désigne aussi comme cinquième du nom.

ÉTIENNE V, roi de Hongrie, fils de Bela IV, mort en 1272. Il mourut jeune, n'ayant régné que deux ans. Pour être court, son règne fut marqué par une guerre heureuse contre Ottocar, roi de Bohême. Le motif de la dispute entre ces deux princes était la possession de la Styrie. Tout en demeurant bien loin de celle que s'était justement acquise son père, la renommée d'Etienne V est encore célèbre parmi le peuple hongrois.

ÉTIENNE DE BLOIS, roi d'Angleterre, duc de Normandie, comte de Boulogne, etc., né en 1105, mort à Douvres en 1154. Il était fils de Henri, comte de Blois et de Chartres, et d'Adèle de Normandie, fille de Guillaume le Conquérant. Appelé à la cour de son oncle Henri Ier, roi d'Angleterre, il fut comblé par lui de bienfaits, reçut en don d'immenses propriétés, tant dans la Grande-Bretagne qu'en Normandie, épousa Mathilde, fille du comte de Boulogne, qui lui apporta en dot ce comté et des domaines considérables, et sut se concilier l'affection des Anglais par sa bravoure, son activité, sa générosité, l'affabilité et le charme de ses manières. Rempli d'ambition, le puissant Etienne songea à s'emparer du trône d'Angleterre à la mort de son oncle, qui n'avait qu'une fille appelée Mathilde. Toutefois, tant que vécut Henri Ier, il dissimula avec soin ses projets et demanda même à être admis le premier à la formalité du serment, lorsque Henri Ier invita les barons anglais à jurer fidélité à sa fille. Mais lorsqu'il apprit en Normandie la mort de ce prince (1135), Etienne s'empressa d'accourir en Angleterre, gagna le peuple de Londres, qui l'acclama, attira dans son parti la noblesse et le clergé par des présents et de nouveaux privilèges, et se fit couronner à Westminster en 1135. Après s'être emparé du trône laissé par Henri et s'être procuré une bulle du pape confirmant son usurpation, il alla prendre possession de la Normandie. De retour en Angleterre, il dut, pour ne pas mécontenter les barons, leur accorder le droit de fortifier leurs châteaux, d'en faire des forteresses qui devinrent rapidement autant de repaires de brigands ; de sorte que le peuple anglais eut bientôt à souffrir toutes les vexations et tous les maux inhérents au régime féodal fortement organisé. Les plaintes du peuple ne tardèrent point à arriver jusqu'à Etienne, qui, irrité des résistances des nobles chaque fois qu'il voulait exercer les justes prérogatives de la couronne, résolut de retirer les concessions qu'il avait faites lors de son avénement. Plein d'énergie, ayant à sa solde des troupes étrangères, il rétablit l'intégrité du pouvoir royal ; mais les mesures qu'il prit soulevèrent contre lui une grande partie de la noblesse, pendant que les actes de pillage auxquels se livraient ses mercenaires excitaient les murmures du peuple. Profitant de ces diverses causes de mécontentement, Mathilde soutint ses droits les armes à la main et eut pour allié le roi d'Ecosse, David Ier, qui fut vaincu à la bataille de l'Etendard (1138). La défaite de David avait consolidé le trône d'Etienne, lorsque ce prince eut une querelle avec le clergé, alors tout-puissant. Mathilde en profita pour revenir en Angleterre, au château d'Arundel (1139), où un grand nombre de mécontents vinrent la rejoindre. La guerre civile éclata bientôt après.

Accablé par le nombre, après des prodiges de valeur, Etienne tomba entre les mains de ses ennemis et fut envoyé prisonnier au comte de Glocester. Mathilde fut alors proclamée reine et couronnée ; mais son caractère impérieux et dur indisposa tellement contre elle les habitants de Londres, qu'elle dut quitter cette ville, où une réaction se produisit en faveur d'Etienne de Blois. La guerre civile recommença alors ; Mathilde fut assiégée dans Winchester ; le comte de Glocester tomba entre les mains des partisans du roi prisonnier et ne recouvra la liberté qu'en échange de celle d'Etienne. Reprenant les armes, ce dernier força bientôt Mathilde à se réfugier en Normandie avec son fils Henri et reprit possession du trône. Mais l'Angleterre fut loin de retrouver la tranquillité. Les nobles se soulevèrent contre le roi, qui entreprit d'enlever leurs châteaux forts ; le royaume fut mis en interdit par le pape, contre qui Etienne avait voulu défendre les droits de sa couronne. D'un autre côté, le mariage de Henri, fils de Mathilde, avec Eléonore de Guyenne, donna à ce jeune prince une puissance qui releva les espérances de ses partisans. Sur ces entrefaites, Etienne perdit son fils unique Eustache. Se trouvant sans héritier, fatigué d'ailleurs d'une longue et sanglante guerre civile, il adopta alors et reconnut pour son successeur le fils de Mathilde, qui régna après lui sous le nom de Henri II. Etienne de Blois était brave, spirituel, affable ; il ne manquait pas d'habileté, possédait l'art de se faire aimer et, malgré les difficultés de sa situation, il ne commit jamais un acte de cruauté ou de vengeance.

ÉTIENNE, voïvode de Moldavie, né en 1433, mort en 1504. Il chassa Pierre Aaron, meurtrier de son père Bogdan, et monta lui-même sur le trône en 1456. Son règne fut presque tout entier occupé à disputer aux Turcs la suzeraineté de la Valachie. Par son courage infatigable, Etienne se défendit contre les Turcs, battit les Polonais qui l'attaquèrent ensuite (1494), et se maintint ainsi pendant quarante-quatre ans contre des voisins assez puissants pour accabler un ennemi bien plus formidable. Si son nom est resté assez obscur, il doit cette injustice de l'histoire au peu d'étendue de ses Etats, c'est-à-dire à la raison même qui devait lui faire accorder une gloire impérissable. En mourant, il recommanda à son fils Bogdan de reconnaître la suzeraineté des Ottomans, et, après tant de preuves de courage, il donna là une preuve de sagesse, car la lutte qu'il avait si glorieusement soutenue ne pouvait se perpétuer sous ses successeurs sans amener la perte certaine de leurs Etats.

ÉTIENNE, roi de Pologne. V. BATHORI.

ÉTIENNE, archiduc d'Autriche, dernier palatin de Hongrie, né en 1817, mort en 1867. Il était fils de l'archiduc Joseph, frère de l'empereur François, et de Hermine, princesse d'Anhalt-Bernbourg. Doué de qualités bienveillantes et sympathiques, et possédant une instruction très-étendue, il fut appelé en 1844 au gouvernement général de la Bohême et sut conquérir dans ces hautes fonctions l'affection de tous ses administrés. A la mort de son père, en 1847, il lui succéda comme palatin de Hongrie. Bientôt la révolution de Février, dans un de ses contre-coups, mit ce pays en ébullition. L'archiduc Etienne essaya vainement d'arrêter le torrent impétueux déchaîné contre la domination autrichienne : sa proposition de diriger seul provisoirement le pouvoir fut repoussée par la diète comme attentatoire à la constitution, et Kossuth fut élu ministre président. Privé dès lors de tout moyen d'action, l'archiduc revint à Vienne, renonçant à ses fonctions de gouverneur, et se retira au château de Schaumbourg, où il se consacra à la culture des sciences et des arts et à des œuvres de bienfaisance.

IV. ETIENNE, *personnages divers.*

ÉTIENNE DE BYZANCE, géographe grec, qui vivait, à ce qu'on croit, dans le VIe siècle de notre ère. On ne sait rien de sa vie ; toutefois, on pense qu'il administra les écoles impériales de Constantinople. Il avait composé, sous le titre d'*Ethnica*, un célèbre lexique géographique dont il ne nous reste malheureusement que de courts fragments (de Δύμη à la fin du Δ) et un *Abrégé* fait par le grammairien Hermolaus, sous le règne de l'empereur Justinien, *Abrégé* que des copistes postérieurs ont encore résumé. L'ouvrage d'Etienne contenait, rangés par ordre alphabétique, les noms des pays, villes, nations, îles, fleuves, etc., mentionnés par les auteurs grecs, avec les mœurs des habitants, les événements historiques, les traditions, l'histoire des fondateurs des colonies helléniques, etc. L'extrait d'Hermolaus a été publié plusieurs fois ; on estime surtout l'édition de Leyde (1688 et 1694), dont le texte a été revisé par Saumaise, et qui contient les variantes de Gronovius, des notes, une traduction latine.

ÉTIENNE DE BESANÇON, général des dominicains, né à Besançon, mort à Lucques en 1294. Il s'adonna avec un très-grand succès à la prédication à Paris, et, après avoir été provincial de son ordre en France (1291), il fut promu au généralat (1292). Ce religieux, très-estimé de ses contemporains, a laissé plusieurs ouvrages restés manuscrits : *Alphabetum auctoritatum ; Alphabetum narrationum ;* des *Commentaires sur l'Ecclésiaste et sur l'*Apocalypse, etc.

ÉTIENNE (Charles-Guillaume), auteur dramatique et journaliste français, né en 1777 à Chamouilly (Haute-Marne), d'une famille originaire du Grésivaudan, mort en 1845. Ecrivain facile et fécond, il doit être placé au premier rang parmi le petit nombre de littérateurs vraiment dignes de ce nom que vit paraître la période impériale. Après avoir terminé, en 1791, ses études au collége de Bar-le-Duc, il fut d'abord destiné au commerce et envoyé par sa famille à Lyon, au moment de l'insurrection de cette ville contre la Convention. Il dut alors prendre le fusil et grossir le bataillon des *Droits de l'homme*. Après cette lutte, qui lui donna l'horreur des guerres civiles, obligé de renoncer au commerce, pour lequel, d'ailleurs, il n'avait point un goût très-prononcé, il se fit défenseur officieux près du tribunal de sa ville natale ; sa parole facile et élégante fut appréciée. Il s'y maria dès 1794, et, afin de pourvoir aux besoins d'un ménage, entra dans les bureaux de la municipalité de Bar-le-Duc. Mais le désir de tenter la fortune l'amena bientôt à Paris, où il connaissait Delacroix, son compatriote, alors ministre des relations extérieures. Dès cette époque, il donnait à la littérature tous les instants qu'il pouvait dérober à ses occupations et s'exerçait dans divers genres. Le théâtre l'attirait surtout. Il débuta au théâtre Favart par un opéra en un acte, le *Rêve*, dont la musique avait été écrite par Gresnick. Encouragé par le succès de cette première tentative, il se mit au travail avec une ardeur infatigable et ne cessa de produire. Bientôt il se vit joué à la fois sur la plupart des théâtres de Paris, sans que cependant ces nombreux succès lui rapportassent grand profit.

Ici se placent naturellement deux anecdotes relatives à deux des pièces qu'il fit représenter à cette époque. Lorsqu'il donna, avec Nanteuil, le *Pacha de Suresnes*, Mme Campan, qui dirigeait à cette époque l'un des meilleurs pensionnats de Paris, essaya d'empêcher la représentation de cette comédie. « Sur des rapports inexacts, dit M. Léon Thiessé, son biographe, elle s'était imaginé que MM. Etienne et Nanteuil avaient eu le dessein de faire une censure publique de son établissement. D'abord, elle s'adressa au directeur du théâtre Louvois, qui ne put déterminer les auteurs au sacrifice de leur pièce. Repoussée de ce côté, elle ne craignit pas de porter plus haut sa supplique et d'aller jusqu'au premier consul. Mais ce chef de l'Etat avait d'autres affaires ; il ne jugea pas à propos d'user de son autorité contre les franchises de la comédie : Mme Campan échoua dans sa nouvelle tentative... »

Pareille aventure se reproduisit peu de temps après à propos de la pièce des *Eaux de Spa* ou les *Maladies du jour*, écrite encore en collaboration avec Nanteuil. « Cette comédie des *Eaux de Spa*, dit l'auteur que nous venons de citer, met en scène une foule d'originaux comme on en voit ordinairement dans ces centres de réunion cosmopolite, où, le plus souvent, la maladie est le prétexte, le plaisir, le jeu ou l'intrigue, le véritable but. On y remarquait particulièrement la femme d'un banquier, échappée furtivement de Paris pour suivre un galant et courir les aventures. Les modèles de tels personnages sont communs, et les auteurs n'avaient prétendu faire aucune application ; mais il arriva qu'un officieux maladroit, qui avait obtenu, on ne sait comment, une communication anticipée de l'ouvrage, crut reconnaître dans le rôle de l'aventurière l'intention d'une allusion blessante à une femme célèbre par sa beauté et les grâces de son esprit, le plus bel ornement des cercles du Directoire, honorée depuis d'illustres amitiés et que son caractère mettait certainement à l'abri de pareilles interprétations (Mme Récamier). L'indiscret ami court chez elle, lui annonce avec un effroi solennel qu'une comédie va être jouée, dans laquelle sa personne et ses mœurs sont horriblement diffamés. On juge de l'émotion que produisit cette révélation inattendue. Par les conseils du même ami, on se décide à faire un sacrifice d'argent afin que la comédie ne soit pas représentée. La négociation s'entame aussitôt ; mais de quelques ménagements que l'on usât pour l'introduire auprès des deux auteurs, pour leur faire entendre que leurs intentions n'avaient jamais été incriminées, et qu'il ne s'agissait que de les indemniser d'une perte matérielle, ils repoussèrent avec une généreuse fierté une transaction dont ne se fût certainement point étonnée la foule des probités vulgaires. La pièce ne fut pas jouée cependant ; quelle en fut la cause ? La représentation ne dépendait pas uniquement des auteurs ; et, s'il faut en croire la malignité, la séduction, éconduite d'un côté, avait changé de route ; elle avait trouvé des consciences moins timorées, des probités de meilleure composition. »

En 1802, nous retrouvons Etienne mêlé à la société des artistes et des jeunes écrivains qui faisaient partie des *Déjeuners des garçons de bonne humeur*, imitation ou, peut-être, concurrence des *Déjeuners du Vaudeville* et des *Soupers du Caveau*. On sait de quoi se composaient ces bachiques et lyriques réunions. De ce moment date la liaison d'Etienne avec Martainville, « Figaro sous la forme de Sancho Pança. »

« A son arrivée à Paris, M. Etienne était venu occuper un modeste appartement rue Saint-Honoré, cour du Charrois ; vers 1800, il habitait rue de Lille, hôtel d'Ennery. Mlle Clairon, retirée depuis longtemps du théâtre et âgée de plus de soixante-quinze ans, achevait obscurément, dans la même maison, une vie autrefois si éclatante. Des relations de bon voisinage s'établirent entre la grande artiste et le jeune auteur dramatique. Elle aimait la conversation du poëte ; il se plaisait à entendre l'actrice qui, par la noblesse de son caractère, avait honoré sa profession. C'est sans doute à cette liaison, qui a duré jusqu'à la mort de Mlle Clairon, arrivée en 1803, qu'il faut attribuer le bruit alors répandu qu'elle lui avait en mourant légué ses livres. Ce fait, honorable pour M. Etienne, n'est malheureusement pas prouvé. » (Léon Thiessé.)

Cependant la fortune n'arrivait pas ; Etienne dut accepter un emploi d'inspecteur des fourrages au camp de Bruges. Ce fut pendant son absence que sa charmante petite comédie d'intrigue, spirituelle et gaie, intitulée *Une heure de mariage*, vit le jour sur la scène et réussit. Dalayrac, le musicien, fut seul pour recevoir les bravos destinés aux deux collaborateurs.

Quand l'amiral hollandais Verhuell eut rejoint la flotte française, le maréchal Davout songea à lui donner une fête au château d'Oudenbourg, près d'Ostende. Ici encore nous cédons la parole à M. Thiessé : « On avait préparé le banquet, l'illumination, le bal ; il manquait la comédie. Où trouver, dans la maussade petite ville d'Ostende, un auteur capable de composer en deux jours une pièce de circonstance, de réunir des acteurs, de surveiller les répétitions, de diriger les représentations ? Davout en désespérait, il était près d'y renoncer. Tout à coup un aide de camp, tenant à la main un journal tout récemment arrivé de Paris, s'écrie : « J'ai » ce qu'il vous faut ! On vient de jouer au » théâtre de Feydeau un nouvel opéra-comi- » que (*Une heure de mariage*) dont l'auteur » est au camp de Bruges : c'est un homme » d'esprit ; son opéra, qui a obtenu un grand » succès, en est la preuve : faites-le venir. » Et Davout, enchanté de la découverte, donna l'ordre..... Quoique à demi rassuré par le général Oudinot, M. Etienne aborda le maréchal avec une contenance un peu embarrassée ; mais l'œil habituellement sévère de Davout s'était désarmé. Le jeune auteur, cordialement accueilli, fut bientôt à son aise. Le général en chef lui expliqua l'objet de l'invitation qu'il avait reçue. M. Etienne promit et tint parole ; en quelques heures, il avait composé un divertissement militaire qu'il intitula : *Une matinée du camp* ou les *Petits bateaux*. On dressa un théâtre dans le parc ; une vue de mer remplaça la toile du fond ; des arbres couverts d'une riche verdure et ornés de drapeaux tricolores servirent de décors. Davout mit à la disposition de l'auteur des officiers de bonne volonté. La pièce, jouée de verve, obtint un grand succès. Après la représentation, l'amiral Verhuell adressa des félicitations à M. Etienne, qui devait, trente-six ans plus tard, le retrouver à ses côtés sur les siéges de la Chambre des pairs. Davout lui dit avec une brusquerie tout aimable : « Croyez-moi, laissez là vos fournitures de fourrages et faites-nous des fournitures d'esprit. » De ce jour, la situation d'Etienne fut changée ; il cessa d'être inspecteur. Le château du maréchal lui servit de demeure ; il n'eut pas d'autre table que la sienne, et, en même temps, il conserva la liberté de se livrer à ses goûts sans partage et sans inquiétude. »

Etienne renouvela deux fois encore cette étonnante improvisation : devant Bernadotte, venu au camp quelque temps après, et devant l'empereur Napoléon lui-même (août 1804). Pour celui-ci, il fit *Une journée au camp de Bruges*, nouveau succès. « L'empereur était loué avec mesure et sans servilité. Satisfait de quelques allusions délicates, Napoléon se fit présenter l'auteur de la pièce, et, suivant sa coutume, lui adressa une foule de questions sur sa position, ses projets, son avenir : « Que désirez-vous ? lui demanda-t-il » enfin. — J'accepterai avec reconnaissance » ce qu'il plaira à Votre Majesté de me don- » ner. — Maret, reprit Napoléon en se tour- » nant vers son secrétaire d'Etat, je vous » recommande ce jeune homme ; il faut nous » l'attacher. » Cette parole fixa la destinée de M. Etienne. Maret prit notre jeune auteur pour son secrétaire particulier. »

Mais tous les bonheurs ne viennent pas à la fois ; le premier ouvrage que fit représenter Etienne, dans sa nouvelle position officielle, n'obtint qu'un succès contesté. C'était une comédie en cinq actes et en prose, intitulée : l'*Espoir de la faveur*, en collaboration avec Nanteuil, pour le Théâtre de l'Impératrice (Odéon). A cette époque, en sa qualité de secrétaire du secrétaire d'Etat, Etienne fit plusieurs voyages ; il suivit en Italie l'empereur qui allait à Milan recevoir la couronne de fer ; quelque temps après, il partait pour l'Allemagne, tout juste au moment où l'on allait représenter son opéra-comique de *Gulistan*, musique de Dalayrac. Ce fut seulement par les journaux que M. Etienne apprit le succès de *Gulistan*, mi-drame, mi-féerie, dont le sujet est emprunté aux *Mille et un jours* de Pétis de La Croix. On dit qu'à cette occasion M. Maret et Napoléon lui-même s'amusèrent des anxiétés du jeune auteur, qui, lui aussi, gagna sa bataille devant le parterre. *Gulistan* avait été représenté le 30 septembre 1805. C'est un des meilleurs opéras légers du répertoire lyrique de cette époque.

De retour à Paris à la fin de janvier 1806, Etienne retrouvait son ami Nanteuil, et tous deux, dès le 5 février, célébraient, dans le *Nouveau réveil d'Epiménide*, les merveilles dont l'Europe avait été le témoin ; comme preuve de sa satisfaction, l'impératrice Joséphine envoya à Etienne une bague enrichie de brillants.

Après de nouveaux voyages à Berlin, où il connut le poëte Ifland, et à Varsovie, où il fit des lectures de sa comédie de *Brueys et Palaprat*, en même temps qu'il écrivait celle des *Deux Gendres*, il rentra à Paris, après la paix de Tilsitt, et fut nommé, en 1810, censeur du *Journal de l'Empire* (*Journal des Débats*), en remplacement de Fiévée. C'étaient là des fonctions délicates, que rendirent encore plus difficiles la nomination d'Etienne au poste de chef de la division littéraire et à celui de censeur général de la police des journaux. Quelque prudence qu'il mît à remplir ses nouveaux devoirs, il n'arriva pas toujours à contenter le maître et dut bien des fois insérer dans son journal des admonestations officielles qui l'atteignaient tout le premier. Une fois cependant il osa refuser d'obéir à l'empereur et sa hardiesse fut heureuse. Nous empruntons à M. Thiessé le récit détaillé de ce trait, qui fait le plus grand honneur au bon sens et à la fermeté de caractère d'Etienne : « Peu de temps après son mariage avec Marie-Louise, Napoléon avait cru voir des intrigues s'agiter autour de sa femme. L'ambassadeur d'Autriche lui faisait de fréquentes visites ; c'était à tout instant des allées et des venues, même des tête-à-tête. L'empereur s'imagina qu'une trame politique dans l'intérêt de l'Autriche s'ourdissait sous ses yeux, dans son propre palais. Outré de tant d'audace, et voulant y mettre fin, il dicta à son secrétaire un article irrité contre l'ambassadeur. La colère ne lui permit pas d'en mesurer les termes. Le goût, la langue même n'y sont pas suffisamment respectés. Jamais note ne fut moins diplomatique.

» L'article achevé est remis à M. Maret, alors duc de Bassano ; le ministre le lit, fait ses observations, insiste même, mais inutilement. L'empereur ordonne l'envoi immédiat du factum à M. Etienne afin que celui-ci le fasse paraître le lendemain dans le *Journal de l'Empire*.

» On concevra la surprise du rédacteur en chef, peu accoutumé à ce style. Il se hâte de faire des représentations au duc de Bassano, qui se borne à répondre : « L'empereur le » veut. » L'article est envoyé à l'imprimerie et composé. Le soir, M. Etienne, selon l'usage, vint revoir l'épreuve. Mais voilà que le rédacteur ordinaire du journal (M. Martin) fait à son tour des difficultés. Un pareil article est dangereux, compromettant, impossible ; M. Etienne était du même avis. Après avoir hésité longtemps, il se décide à suspendre la publication.

» Le lendemain au matin, Napoléon demande son journal, cherche, recherche son article, et ne le trouve pas. Le duc de Bassano, rudement réprimandé, assure que l'espace seul a manqué, mais que demain sans faute l'omission sera réparée. Il mande M. Etienne, et lui déclare que, si l'article ne paraît pas le jour suivant, il sera responsable des suites.

» Notre malheureux rédacteur en chef était fort à plaindre. Encourir le courroux de Napoléon, ou publier une diatribe qui peut brouiller Napoléon avec son beau-père, qui produira le plus fâcheux effet sur l'opinion publique, qui deviendra peut-être une cause de guerre (nous en avions déjà assez sur les bras), quelle alternative pour un honnête homme ! Il parcourait les boulevards en désespéré ; voilà que, sur les degrés du café Tortoni, il rencontre son Pylade, Nanteuil. Courir à lui, lui conter son embarras, lui faire lire le fameux article imprimé en épreuve, fut l'affaire d'un moment. « Ne publiez pas » cela, s'écria Nanteuil. — L'empereur le » veut. — L'empereur ne sait pas ce qu'il » veut ; rendez-lui ce service malgré lui. » Ce peu de mots a fixé les incertitudes de M. Etienne ; il a fait son sacrifice. L'article est définitivement retiré.

» Le jour suivant, le duc de Bassano, qui a lu le *Journal de l'Empire*, aborde en tremblant Napoléon, dont les premiers mots sont : « Et mon article ? — Il n'a pas paru, dit le » ministre. — Il n'a pas paru, et qui donc » s'est permis de mépriser mes ordres ? — » Sire, c'est M. Etienne ; il prétend que l'ar- » ticle n'est pas digne de Votre Majesté, et il » a refusé de le publier. — Ah ! reprit vive- » ment l'empereur, M. Etienne a osé..... » Puis, après un moment de réflexion. « Eh » bien, il a bien fait ! » Et Napoléon, tout à fait calmé, se mit à parler d'autre chose. »

Ce fut le 11 août 1810 que fut représentée, au Théâtre-Français, sa comédie des *Deux Gendres*, qui mit le sceau à sa réputation d'auteur dramatique et lui ouvrit les portes de l'Académie française, mais qui attira sur lui, de la part de Lebrun-Tossa, une formidable accusation de plagiat, dont il eut grand'peine à se laver. (V. LEBRUN-TOSSA.) Il avait eu pour concurrent son ami Alexandre Duval. Un autre ami intime, Arnault, dont il devenait le collègue, lui donna avis de son élection par ce billet original qui contenait une seule phrase empruntée aux *Actes des apôtres : Et elegerunt Stephanum, virum plenum spiritu.* Etienne succédait au vieux chansonnier Laujon, auteur de l'*Amoureux de quinze ans.* Dans la réponse que fit M. de Fontanes au discours du récipiendaire on remarqua le passage suivant, qui exprimait, avec autant de justesse que de convenance, le véritable caractère de l'élection de M. Etienne : « Les applaudissements du public ont déterminé nos suffrages plus que la bienveillance des illustres amis dont votre jeunesse a droit de s'honorer. » C'était, ajoute le biographe, répondre d'avance, et dans les termes les plus dignes, aux ennemis de M. Etienne, qui ne devaient pas manquer d'attribuer à la faveur une distinction méritée. » Il n'est certes pas commun de voir un auteur de trente-deux ans entrer à l'Académie.

Cependant arrivèrent les revers de 1814 et la rentrée des Bourbons. Notre académicien, sans être précisément leur ennemi, se posa toujours en adversaire de leur politique rétrograde et antinationale. Il repoussa leurs avances et n'engagea point sa liberté. La pièce de l'*Intrigante* avait été interdite sous l'Empire, la reprise fut autorisée dès la rentrée des Bourbons, mais Etienne ne voulut pas profiter d'une permission qui l'eût obligé à faire acte de reconnaissance et eût pu entamer l'indépendance de ses opinions. La Restauration lui avait fait perdre la plupart de ses emplois et la reprise de l'*Intrigante* eût été pour lui une compensation. N'importe, il n'en voulut point. C'était faire acte d'homme libre.

Comme président de la deuxième classe de l'Institut, il représenta ce corps aux funérailles de Parny (7 décembre 1814). Son discours fut remarqué. Parmi les petits journaux qui firent une guerre de plaisanteries aux hommes de la Restauration, dits *chevaliers de l'Eteignoir*, il faut citer tout particulièrement le *Nain jaune ;* M. Etienne fit partie du personnel de sa rédaction mystérieuse, avec de Jouy, Bory de Saint-Vincent, Harel, Merle, Dirat, Cauchois-Lemaire et Lefèvre-Duruflé.

Quand Napoléon fut revenu de l'île d'Elbe, Etienne vint le saluer à la tête de l'Institut et prononça un discours plein de convenance, œuvre commune de tout le corps, où, à côté des félicitations, se trouve la juste réclamation des garanties constitutionnelles. « Monsieur Etienne, répliqua l'empereur, j'ai lu votre lettre dans les journaux (à propos de la reprise de l'*Intrigante*) et votre noble conduite m'a touché. Votre reconnaissance courageuse pour quelques légers services m'a été profondément sensible, au milieu de tant d'exemples d'ingratitude de la part de ceux que j'ai le plus comblés de biens et de faveurs. » Alors, détachant sa propre croix, il la plaça sur la poitrine de M. Etienne.

Replacé par Napoléon à la tête du *Journal de l'Empire*, devenu le *Journal des Débats* en changeant de couleur politique, Etienne dut, pour en sauver la propriété, lui rendre ses allures premières. Plus tard, les propriétaires lui en surent gré et lui concédèrent une action viagère qui représentait le neuvième des bénéfices. A la deuxième Restauration, il fut au nombre des gens mal vus du pouvoir. Selon l'usage, le vide se fit alors autour de lui. Un seul homme, un royaliste ! n'abandonna point le disgracié. Charles Nodier lui écrivit un jour : « Dieu vient de m'accorder un nouvel enfant ; je pourrais lui assurer un haut patronage ; je viens le placer sous celui d'un ami malheureux : je vous prie de lui donner votre nom. » Etienne, touché jusqu'aux larmes, accepta cette offre d'un ami resté fidèle.

En 1816, noté comme bonapartiste, il ne fit point partie de l'Institut réorganisé, c'est-à-dire de l'Académie française. La proscription, qui n'avait pu l'atteindre autrement, malgré les efforts de ses ennemis, le frappa dans cette circonstance avec Garat, Cambacérès, Sieyès, Rœderer, Maury, Lucien Bonaparte et Regnault de Saint-Jean-d'Angély. Ces anciens académiciens furent remplacés par de Bausset, de Bonald, Lally-Tollendal, de Lévis, l'abbé de Montesquiou, Auger, Choiseul-Gouffier, de La Place, Ferrand, de Richelieu et Lainé. Le palais du quai Conti devenait une annexe de celui du Luxembourg et la politique y eut désormais le pas sur la littérature. Les choses n'ont pas beaucoup changé. Banni de l'Institut en haine de Napoléon, Etienne fut de plus retranché de l'ordre de la Légion d'honneur. Sa nomination du 2 avril 1815 fut annulée, ou, pour nous servir de l'expression du temps, ne fut pas confirmée par Louis XVIII... Il se consola de toutes ces iniquités par ses articles dans le *Journal des Débats* et par de nouveaux succès au théâtre. On le vit ensuite collaborer à la *Minerve française*, qui succédait au *Mercure*, et passer plus tard au *Constitutionnel*. La rédaction en chef du *Journal de Paris*, avec un traitement de 18,000 fr., lui avait été offerte, mais il l'avait refusée. Son action du *Journal des Débats* lui rapportait 10,000 francs par an. Au mois de novembre 1820, il fut appelé pour la première fois à la Chambre des députés par le département de la Meuse, sur les confins duquel il était né. L'année d'après, il patronna le jeune Adolphe Thiers, débarqué de Marseille, et il le plaça au *Constitutionnel ;* il avait deviné le talent de cet avocat qui arrivait seul, pauvre, obscur et sans protecteurs. En 1823, il fut du nombre des 63 députés libéraux qui protestèrent contre l'expulsion du fougueux Manuel. Il prononça à la tribune un discours bref, mais plein d'énergie, sans emportement passionné, sans violence de langage. C'était bien mériter de l'opposition et du pays !

De cette même année date le *Mercure du* XIXe *siècle*, entreprise d'une société d'écrivains dont il faisait partie, et qui avait pour but de concilier les vieilles méthodes littéraires avec les théories nouvelles si vivement attaquées et défendues sous le nom de *romantisme*. De telles entreprises sont honorables ; mais il est rare qu'elles réussissent. La tentative du *Mercure du* XIXe *siècle* n'eut qu'un commencement de succès. Inutile d'ajouter qu'Etienne était du parti de la résistance et de l'entêtement, du parti qui fut vaincu comme il devait l'être.

En 1829, il fut rappelé à l'Académie comme successeur d'Auger, l'ennemi irréconciliable du *romantisme*. L'orateur ne laissa pas échapper une si belle occasion d'exhaler ses rancunes littéraires ; dans son discours, il appelait l'école nouvelle une *cabale* qui se croit une école et les romantiques des *novateurs rétrogrades* qui, voulant écrire mieux que Racine, n'écrivent pas autrement que Ronsard, et pour lesquels on dirait que Malherbe n'est pas encore venu. » Les Lamartine, les Victor Hugo, les Sainte-Beuve, les Alfred de Vigny, les Alfred de Musset ont marché en avant, malgré ces dédains.

Etienne se rallia d'autant plus facilement à la monarchie de Juillet, que les Bourbons de la branche aînée n'avaient jamais possédé ses sympathies, malgré toutes les tentatives qu'ils avaient faites pour le gagner. Il avait été réélu pour la troisième fois à la Chambre en 1827 ; il en devint vice-président en 1839 et fut élevé peu de mois après à la dignité de pair de France. Les triomphes du romantisme abreuvèrent de dégoût ses dernières années ; il ne put voir avec résignation ce qu'il n'était pas en son pouvoir d'empêcher et ne se consola jamais de la défaite du parti littéraire dont il était l'un des derniers représentants. L'un des derniers aussi, il resta sur la brèche, le *Constitutionnel* à la main en guise de drapeau, et ce fut la ruine de cette feuille qui accéléra sa fin.

Nous allons donner la liste de ses principaux ouvrages, en commençant par ses pièces de théâtre : les *Deux Mères*, comédie en un acte et en prose (Théâtre-Louvois, 14 avril 1802 ; in-8°) ; le *Pacha de Suresnes*, comédie en un acte et en prose (même théâtre, 31 mai 1802) ; reprise, en 1822 et en 1831, sous le titre du *Dey d'Alger* ou la *Visite au pensionnat ;* la *Petite école des pères*, comédie en un acte et en prose (même théâtre, 29 décembre 1802 ; Paris, 1803, in-8°) ; ces trois pièces faites en collaboration avec Nanteuil ; les *Maris en bonne fortune*, comédie en trois actes et en prose (même théâtre, 30 mars 1802 ; Paris, 1803, in-8°) ; *Une heure de mariage*, comédie en un acte, mêlée de chants, musique de Dalayrac (Opéra-Comique, 1804, in-8° ; autre édit., 1837, in-8°) ; la *Jeune femme colère*, comédie en un acte et en prose (Théâtre-Louvois, 20 octobre 1804 ; Paris, 1804, 1828, 1834 et 1835, in-8°) ; on en a fait un opéra-comique, musique de Boieldieu ; *Isabelle de Portugal* ou l'*Héritage*, comédie historique en un acte et en prose (représentée le 27 novembre 1804 pour l'inauguration du théâtre de l'Impératrice ; Paris, in-8°), avec Nanteuil ; *Gulistan* ou le *Hulla de Samarcande*, opéra-comique en trois actes, musique de Dalayrac (théâtre de l'Opéra-Comique, le 30 septembre 1805 ; Paris, 1805 et 1817, in-8°). La première idée appartient, dit-on, à Lachabeaussière, mais rien de plus, si ce n'est trois couplets ; le *Nouveau réveil d'Epiménide*, comédie épisodique en un acte et en prose (représentée le 3 février 1806 ; Paris, 1806, in-8°), en collaboration avec Nanteuil ; le *Carnaval de Beaugency*, comédie en un acte et en prose (représentée le 2 février 1807 ; Paris, 1807, in-8°), en collaboration avec Nanteuil ; *Brueys et Palaprat*, comédie en un acte et en vers (Théâtre-Français, 20 novembre 1807 ; Paris, 1807, 1824, 1834 et 1845, in-8°) ; *Un jour à Paris* ou la *Leçon singulière*, opéra-comique en trois actes, musique de Nicolo (théâtre Feydeau, 24 mai 1808 ; Paris, 1808, in-8°) ; *Cendrillon*, opéra-féerie en trois actes, musique de Nicolo (Opéra-Comique, 22 février 1810 ; réimprimé plusieurs fois dans la même année, in-8°) ; les *Deux Gendres* (1810 ; réimprimé plusieurs fois, in-8°), l'*Intrigante* ou l'*Ecole des familles*, comédie en cinq actes et en vers (Théâtre-Français, 6 mars 1813 ; Paris, 1813, in-8°) ; *Joconde* ou les *Coureurs d'aventures*, opéra en trois actes, musique de Nicolo (théâtre Feydeau, mars 1814 ; Paris, 1814, in-8°) ; *Jeannot et Colin*, opéra-comique en trois actes, musique de Nicolo (théâtre Feydeau, 17 octobre 1814 ; Paris, 1814, in-8°) ; *Racine et Cavoye*, comédie en trois actes et en vers (Théâtre-Français, 26 avril 1815 ; Paris, 1815, in-8°) ; les *Deux Maris*, opéra-comique en un acte (théâtre Feydeau, 17 mars 1816 ; Paris, 1816, in-8°) ; le *Rossignol*, opéra en un acte, musique de Lebrun (Académie royale de musique, 25 avril 1816 ; Paris, 1816, in-8°) ; l'*Une pour l'autre*, opéra-comique en trois actes, musique de Nicolo (représentée sans succès le 11 mai 1816 ; Paris, 1816, in-8°) ; *Zéloïde* ou les *Fleurs enchantées*, opéra-comique en deux actes, musique de Lebrun (19 janvier 1818 ; Paris, 1818, in-8°) ; les *Plaideurs sans procès*, comédie en trois actes et en vers (Théâtre-Français, 29 octobre 1821 ; Paris, 1821, in-8° ; réimprimée plusieurs fois) ; *Aladin* ou la *Lampe merveilleuse*, opéra-féerie en cinq actes et en vers, musique de Nicolo et Benincori (Académie royale de musique, 6 février 1822 ; Paris, 1822, in-8°, et plusieurs fois réimprimé). Œuvres diverses et opuscules politiques : *Histoire du Théâtre-Français, depuis le commencement de la Révolution jusqu'à la réunion générale*, en collaboration avec Martainville (Paris, 1802, 4 vol. in-12) ; la *Vie de Malesherbes* (Paris, in-8°), même collaboration, mais anonyme ; la *Vie de François-René Molé, comédien français* (Paris, 1803, in-8°), avec Nanteuil. Publié également anonyme. L'auteur refondit ce travail pour une notice placée en tête des *Mémoires de Molé* (Paris, 1825) ; *Réponse à l'écrit du ministère sur la question du renouvellement intégral de la Chambre des députés* (Paris, 1823, br. in-8°, de 24 p.) ; *Lettres sur Paris* ou *Correspondance pour servir à l'histoire de l'établissement du gouvernement représentatif en France* (Paris, 1820, 2 vol. in-8°) ; réimpression des lettres de la *Minerve*. Le recueil complet de ses *Œuvres*, avec notices et éclaircissements, a paru après sa mort (Paris, 1846, 4 vol. in-8°).

ÉTIENNE (les), imprimeurs. V. ESTIENNE.

ÉTIENNE-GALLOIS (Auguste-Alphonse), littérateur français contemporain, né à Vitry-le-François en 1809. Après avoir été successivement professeur au collége Rollin, précepteur des fils du duc de Decazes, puis secrétaire de ce dernier, emploi qu'il cumula à partir de 1842 avec celui d'attaché à la Bibliothèque du Luxembourg, il devint, en 1849, bibliothécaire adjoint de cet établissement. On a de lui : le *Théâtre des Grecs* (1840, in-12) ; les *Ducs de Champagne* (1843, in-8°) ; la *Champagne et les derniers carlovingiens* (1843, in-8°) ; *Lettres inédites de Feuquières* (1845, 5 vol. in-8°) ; l'*Expédition de Siam sous Louis XIV* (1853, in-12) ; des *Lettres*, insérées dans le recueil de la Société de l'histoire de France, de laquelle il fait partie, etc.

ÉTIENNE ORPÉLIAN, prélat arménien, né à Siounikh, mort en 1304. Il était fils d'un prince arménien et d'une princesse musulmane convertie. Son père le nomma archevêque de Siounikh (1287), et il refusa la dignité de patriarche qui lui fut offerte. Son caractère hautain et fier rend ce refus peu probable, bien qu'il ait pris soin de s'en faire un mérite. Par sa vanité, par ses manières impérieuses et méprisantes, il ne tarda pas à s'attirer la haine universelle, et il eut plusieurs fois à se défendre contre des dénonciations parfois calomnieuses, mais motivées sur l'aversion qu'il inspirait. Il était zélé partisan de l'Eglise nationale et ennemi juré des papistes ; il tint, en 1294, un concile provincial contre les grecs et les latins, et écrivit sur le même sujet plusieurs livres de polémique, notamment un *Traité de controverses théologiques* (Constantinople, 1755), très-estimé des Arméniens. On a aussi de lui : *Histoire du pays de Siounikh* (1299), ouvrage médiocre et d'une critique peu saine, mais qui a son importance au point de vue des faits historiques. Lacroze a donné, sous le titre d'*Histoire des Orpélians*, la traduction française, avec texte et remarques, du 66e chapitre de l'ouvrage d'Etienne ; elle a été publiée dans les *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie* (Paris, 1819, in-8°).

ÉTIENNE (SAINT-), ville de France (Loire), ch.-l. de départ. et de 4 cant., à 44 kilom. S.-O. de Lyon, à 502 kilom. S.-E. de Paris, par le chemin de fer, sur le Furens ; pop. aggl.,